

■ **Manacor SA**, à Genève, CH-660-0694992-6, contrôle, administration et gestion de biens, etc. (FOSC du 24.02.2006, p. 7). Crespel Martyn D. n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. La procuration de Mc Burney Joseph et O'Hanlon Karen est radiée. Le Cocq Jean-Paul, jusqu'ici secrétaire, reste seul administrateur et signe désormais individuellement. Venchiarutti Katia signe désormais par procuration collective à deux sans autre restriction. Procuration collective à deux, sauf avec Brown Peta, Lygdopoulos Rennos, Piccone Giulia et Vonmoos Jorg a été conférée à Brush Diana, de Grande-Bretagne, à Genève, et Späth Karagah Isabelle, de et à Genève. Procuration collective à deux a été conférée à Drape Fiona, de Grande-Bretagne, à Genève.

Journal no 5673 du 27.04.2006  
(03359134 / CH-660.0.694.992-6)